

Mission de mise en application du Grenelle de l'environnement au niveau local

Mr Gaspard CLAUDÉ

Maître de stage :
Mr Didier MALÉ
Président de l'association
R.O.S.O.

Tuteur de stage :
Mr Christian DAVID
Directeur du master
Environnement (UCP)

Remerciements :

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à Mr Didier MALÉ, qui a bien voulu m'accueillir au sein de son association, qui a su m'encadrer du mieux possible afin que je puisse apprendre et découvrir.

Je remercie également tous les collaborateurs avec qui j'ai pu avoir des échanges, des contacts très enrichissants.

Plus largement je remercie toutes les personnes qui ont bien voulu m'ouvrir leurs portes et me recevoir afin de pouvoir échanger et faire avancer les réflexions sur les différentes thématiques qui m'ont été confiées.

SOMMAIRE :

Introduction

I) Présentation de l'association R.O.S.O.

- 1) les origines et le but
- 2) les actions

II) Les missions qui m'ont été confiées :

- 1) mission principale : communication et information.
- 2) mission secondaire : assistance sur des dossiers juridiques
- 3) mission annexes.

III) Bilan des actions et continuité de la démarche

Introduction

Le stage qui m'a été confié se déroule au sein de l'association du R.O.S.O. (Regroupement d'Organismes de Sauvegarde de l'Oise), et pour une durée de 3 mois.

Le R.O.S.O. est une association qui agit dans l'Oise au sein des différents comités étatiques, aux côtés ou contre les collectivités territoriales, avec les professionnels ou les particuliers, dans un but de protection et de sauvegarde de l'environnement.

L'association a également les capacités nécessaires à être concerté dans le cadre de la mise en place ou la révision de documents d'urbanisme (PLU, SCOT, ...).

L'association dispose d'un service juridique compétent qui intervient sur différents contentieux entre collectivités territoriales, entreprises privées dans le cadre du respect de la Nature et de l'environnement.

La raison de ma venue dans cette association fut un besoin de communication et d'information dans le cadre de la mise en application du Grenelle de l'environnement au niveau local. Pour cela, il a été nécessaire de rencontrer certains élus, afin de connaître l'état des mentalités et de la sensibilisation au Grenelle de l'environnement et plus particulièrement à la gouvernance à cinq. Il s'est avéré nécessaire de faire une communication auprès de tous les maires de l'Oise afin de leur présenter l'association ainsi que les actions que celle-ci.

Il m'a également été demandé de suivre et d'étoffer plusieurs dossiers de contentieux juridiques qui sont actuellement en jugement. Pour cela, j'ai dû contacter des experts de différents domaines, me rendre sur le terrain pour constater les infractions, réaliser des comptages et établir des rapports.

On m'a également confié diverses missions, qui ont été pour moi très intéressantes et enrichissantes. J'ai ainsi eu la chance d'assister et de participer à différentes réunions, comités, ... (réunions intercantionales, mise en place du PADD de Longueil-Annel, présentation du SCOT de l'ARC, portes ouvertes LAFARGE, ...).

Mais aussi des réalisations personnelles telles qu'une présentation du Grenelle à une association adhérente du R.O.S.O., la réalisation de différents annuaires d'acteurs de l'environnement dans l'Oise, ...

Dans ce rapport je vais tout d'abord présenter, dans une première partie, le R.O.S.O., son histoire et les différentes actions que celui-ci mène.

Puis je vais détailler, dans une seconde partie, les différentes missions qui m'ont été confiées lors de ce premier mois de stage au sein du R.O.S.O.

Enfin je finirai, dans une troisième partie, par les résultats de mes actions, mes actions à venir ainsi que celles de l'association.

I) Présentation de l'association R.O.S.O. :

1) Les origines et le but :

Le R.O.S.O. ou Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise, est une association Loi 1901 qui fut créée en décembre 1975. C'est à partir d'une initiative du préfet Lalanne qui réunit en janvier 1975 les différentes associations de sauvegarde de l'Oise et qui décide alors de réaliser un regroupement au sein d'une association. Le R.O.S.O. naît alors le 22 janvier 1976 par la publication dans le journal officiel.

Le R.O.S.O. représente aujourd'hui pas moins de 80 associations de défense de l'environnement, de la qualité et du cadre de vie dans le département de l'Oise.

Le R.O.S.O. est ouvert à tous les organismes résidant et agissant dans l'Oise et qui sont concernées par la défense, l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement. Le R.O.S.O. n'entend ni absorber les associations qui le composent, ni se substituer à leurs libres initiatives. Mais il est là pour les supporter, les aider voire jusqu'aux contentieux juridiques.

Le R.O.S.O. représente surtout une structure de dialogue et de concertation entre les différents acteurs de l'environnement et du développement durable ; à savoir entre les associations par la mise en commun de réflexions, de compétences, d'expériences, de propositions, ... ; et avec les pouvoirs publics, organismes publics, dans toutes les actions susceptibles d'améliorer le cadre de vie ou de favoriser le développement durable.

Le R.O.S.O. a pour principal but de rassembler et de coordonner les différents organismes qui le composent qui, chacun dans leurs domaines, sont concernés par la sauvegarde de l'environnement. Il contribue également à définir les objectifs et les moyens nécessaires à l'application d'une bonne politique départementale économique et sociale. Il élabore, anime et favorise différentes actions qui vont dans le sens de ces convictions. Il permet d'assumer la représentation et d'assurer la défense des différentes associations membres au sein des divers organismes départementaux, régionaux et nationaux ainsi que devant les tribunaux. Il permet enfin de réaliser un travail de concertation entre les pouvoirs publics et les organismes privés.

2) Les actions :

Le R.O.S.O., grâce à son ancienneté, est devenu un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des collectivités territoriales en matière d'urbanisme et d'environnement dans le département de l'Oise. Le R.O.S.O. est actuellement présent au sein d'une trentaine de commissions départementales et régionales (des sites perspectives et paysages, Natura 2000, risques technologiques, ...). Il est un acteur spécialisé et primordial dans la protection de l'environnement au niveau local. Les représentants de l'association sont chargés au sein de ces commissions de s'assurer d'une bonne concertation entre les différents acteurs ainsi que de la bonne mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires tant pour l'environnement que pour l'urbanisme dans le département et la région.

Afin de rester le plus crédible et transparent possible le R.O.S.O. organise tout les ans une réunion d'information. Sont réunis lors de cette réunion tous les adhérents de l'association et sont invités l'ensemble des services publics pour débattre des sujets environnementaux importants du département voire de la région. Ainsi on peut trouver à ces réunions les représentants des services suivants : Préfecture, DIREN, DRIRE, DDT, DDASS, ONF, ADEME, PNR, ...

Le R.O.S.O. est mandaté pour pouvoir consulter les dossiers d'enquête publique et il fait état de ses remarques pertinentes, sur la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

II) Les missions qui m'ont été confiées :

J'ai eu la chance au sein du R.O.S.O. d'être très vite intégré et accepté ce qui a permis un très bon échange avec les différents membres de l'association (entre autre grâce à ma participation aux différentes assemblées générales de l'association).

Ceci m'a permis de pouvoir exécuter différentes missions qui ont pu m'apporter énormément de connaissances et diversité. J'ai ainsi pu réaliser une mission de communication accompagnée d'un publipostage. Puis on m'a confié des dossiers juridiques en cours afin que je les étoffe par des constats et des entrevues pouvant être utiles à la bonne gestion du dossier, selon les intérêts du R.O.S.O. Enfin, il m'a été demandé d'assister à diverses réunions, commissions ou le R.O.S.O. avait un droit d'écoute, et de réaliser différents documents pour faciliter les actions du R.O.S.O.

1) mission principale : communication et information.

Lors de mon arrivée au R.O.S.O., un projet de charte de la concertation ainsi que différents guides d'aide avaient déjà été mis en place par la précédente stagiaire du R.O.S.O. La charte a été rédigée afin de pouvoir faire appliquer la loi Grenelle au niveau local du mieux possible et permet de fixer des règles autour de la concertation dans le cadre de la mise en place de documents d'urbanisme. Celle-ci permet l'instauration de la gouvernance à cinq, réunissant à la fois les représentants de l'État, les partenaires sociaux, les organisations syndicales et patronales, les associations de la société civile et les collectivités territoriales.

Ma mission a été de réaliser, dans la continuité de ces actions, une action de communication afin de faire connaître les différents supports créés par l'ancienne stagiaire, tel qu'un guide sur la mise en place de documents d'urbanisme ou un guide juridique ; mais également afin de faire connaître le R.O.S.O. en tant qu'association spécialisée dans le respect de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie.

Ma démarche a été de tout d'abord rencontrer certains maires (de Ons-en-Bray, Cuigy-en-Bray, Lachapelle-aux-Pots, ...), afin de pouvoir me faire une idée de la connaissance du Grenelle de l'environnement, de la concertation mais également de l'existence du R.O.S.O. et de ce qu'il peut leur apporter. Je me suis vite rendu compte que les élus des communes de l'Oise n'avaient pas connaissance du R.O.S.O. et que, au niveau du Grenelle de l'environnement, ils aimeraient bien avoir une aide ou tout du moins la possibilité d'obtenir des documents pour faciliter l'application du Grenelle.

Le choix de réaliser un publipostage a donc été très vite retenu, afin de tout d'abord faire reconnaître et accepter le R.O.S.O. en tant qu'acteur primordial et incontournable dans la mise en place de documents d'urbanisme ; mais également afin de proposer une aide aux élus sur la compréhension du Grenelle et sur la manière de l'interpréter et de l'appliquer. La possibilité leur était laissée de pouvoir renvoyer un coupon réponse afin de solliciter la venue d'un membre du R.O.S.O., de recevoir un document (guide, lettre d'information, ...), mais également de laisser une remarque quelconque.

J'ai pour cela tout d'abord rédigé une lettre destinée aux élus, qui a été validée par différents membres de l'association (annexe ...). Parallèlement j'ai trouvé et acheté un fichier informatique regroupant toutes les adresses des maires de l'Oise. J'ai également dû aller me renseigner à la poste sur les tarifs préférentiels pour un envoi groupé.

Tout cela étant fait, il ne reste à l'heure actuelle que la confirmation de l'ensemble du publipostage (lettre de présentation, lettre d'information du R.O.S.O., coupon réponse), puis l'étape d'impression et de mise sous pli. Enfin les courriers seront envoyés et les réponses attendues avec espoir.

J'ai également dans le cadre de cette mission principale, la charge de réaliser des fiches de bonnes pratiques environnementales afin de pouvoir les distribuer aux collectivités territoriales dans l'espoir de faire naître une prise de conscience mais aussi de leur prouver que cela est réalisable et déjà réalisé au travers d'exemples. Elles pourront également leur servir de point de départ à la mise en place d'aménagements dans leurs propres collectivités. Pour cela, je travaille avec l'aide de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), ainsi que de l'association des Eco-Maires, qui m'apportent des exemples concrets d'action et de réalisation éco-responsable et durable. A partir de ceux-ci, je dois synthétiser et réaliser une fiche simple et concise sur les enjeux, les actions et les résultats de ces actions.

Elles seront ensuite à la disposition des élus des collectivités territoriales.

2) mission secondaire : assistance sur des dossiers juridiques

Parallèlement à ma mission de communication auprès des collectivités territoriales, il m'a été demandé de suivre et d'étoffer deux dossiers juridiques actuellement en cours d'instruction auprès du tribunal administratif. Ce fut là un réel travail d'investigation qui me fut confié.

Le premier dossier concerne une affaire opposant la ville de Méru à une société gérant une ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes), la ville de Méru ayant déposé un arrêté interruptif de travaux à l'encontre de la société pour non respect du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le site de l'ISDI se trouve sur une zone définie comme « UZ » et correspond à l'emprise autoroutière (A16).

La société ayant refusé cet arrêté, elle a émis une requête pour solliciter du tribunal de Céans l'annulation de l'arrêté.

Il m'a donc été demandé de récolter des informations (entrevues, photos, comptages, irrégularités légales ou juridiques), afin de pouvoir appuyer la démarche de la mairie de Méru grâce à un mémoire en intervention.

J'ai pour cela rencontré un riverain de la société en question qui m'a apporté des précisions sur les activités de la société. Il m'a également permis de réaliser un comptage des camions utilisant cette structure afin de pouvoir affirmer d'une certaine activité, qui est soumise à la réglementation des ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement).

Le second dossier concerne une affaire opposant l'association du R.O.S.O., au travers de son association membre « Valois environnement », à des sociétés spécialisées associées dont l'une est présidée par le propriétaire en partie du « Bois du Roi », site litigieux en question.

Il est prévu d'implanter sur ce site un centre de stockage et de traitement de déchets du bâtiment et des travaux publics, soit une décharge de classe 2 (pour les résidus urbains et/ou des déchets industriels banals (non dangereux)).

Il faut savoir que le propriétaire partiel du « Bois du Roi » a reçu des subventions de la part de l'État afin de réhabiliter le site, anciennement une carrière de sable.

J'ai donc, afin de récupérer des informations, rencontré en premier lieu les membres de l'association « Valois environnement », qui m'ont apporté bon nombre d'informations utiles afin de comprendre et d'orienter mes recherches.

J'ai ensuite établi, grâce à l'obtention du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), une liste des différentes zones classées qui recoupent cette installation. Il s'est avéré qu'elle est située sur une zone Natura 2000, classée en ZPS (Zone Protégée Spéciale), sur un ENS (Espace Naturel Sensible), une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et

Floristique), une ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux), ainsi que sur différents corridors écologiques (dont certains de grandes faunes).

J'ai également rencontré le président d'une autre association membre du R.O.S.O., la S.A.F.H.E.C. (Société des Amis des Forêts d'Halatte, Ermenonville et Chantilly), qui est également un ornithologue qui connaît bien les animaux locaux et qui a su me renseigner sur les différentes trames vertes présentes sur le site. Il m'a aussi fait visiter une partie du site constitué de bruyère qui représente, si la présence d'oiseaux classés est avérée, une incompatibilité irréfutable avec l'installation d'une décharge de classe 2.

3) mission annexes.

A côté de ces deux missions principales qui m'ont été confiées, j'ai eu la chance de pouvoir participer à différentes réunions, commissions, ...

Ainsi au cours de mon stage, j'ai pu assister aux multiples réunions inter-cantoniales organisées par l'UMO (Union des Maires de l'Oise), à raison d'une par semaine dans les différents cantons de l'Oise (Noyon, Compiègne, Grandvilliers, Crépy-en-Valois, Beauvais, Chaumont-en-Vexin). Ces réunions, à l'attention des maires de l'Oise, avaient pour sujet les conséquences du Grenelle de l'environnement sur la mise en place de documents d'urbanisme ainsi que sur le Bâtiment.

Pour cela il y avait à chaque réunion, une présentation de la part de la DDT (Direction Départementale des Territoires), intitulée « comment pouvons-nous protéger notre environnement tout en continuant son développement ? », et qui présente les principes du développement durable (lutte contre l'étalement urbain, contre la régression des surfaces agricoles, préservation de la biodiversité, ...), ainsi que les nouveaux documents d'urbanisme tels que les SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique), et les SRCAE (Schéma Régional Climat-Air-Energie). Celle-ci était suivie par une présentation des différents moyens mis à la disposition des élus pour la réflexion et la réalisation des différents documents d'urbanisme. On peut ainsi trouver des guides de développement durable, des données cartographiques (gérées par SIG, Système d'Information Géographique, grâce au logiciel CARTELIE).

La seconde présentation était faite par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), intitulée « Les incidences du Grenelle sur le Bâtiment », et présente un bilan du bâtiment en France ainsi que les objectifs du Grenelle dans ce domaine (lutte contre la consommation et la déperdition d'énergie, émission de gaz à effet de serre, facteur de réduction d'énergie par 2 d'ici 2020 et 4 d'ici 2050, ...). Elle présente également les différentes innovations technologiques et conceptuelles touchant au Bâtiment, telles que les bâtiments basse consommation (BBC), les maisons passives, les isolations, les capteurs solaires thermiques et photovoltaïques, les éoliennes, les éco-quartiers ...

A l'issue de ces présentations, était organisée une séance de débat sur les thématiques abordées. Ces débats furent très enrichissants, car ils ont permis de se rendre compte de la difficulté qu'ont les informations et les réglementations liées au Grenelle, à descendre au niveau des collectivités territoriales, mais également de la réticence de certains maires face aux changements et aux nouvelles contraintes que le respect et la sauvegarde de l'environnement imposent. Les maires se posent beaucoup de questions sur les modalités d'application du Grenelle et plus particulièrement au niveau des droits et devoirs et des subventions.

Mon rôle a été d'écouter, de comprendre, de synthétiser et de présenter toutes ces informations et ces remarques auprès des membres du R.O.S.O. (Cf. un exemple de compte rendu lors de la réunion inter-cantonale de ... du ...), afin de pouvoir déterminer les différentes actions que celui-ci pouvait entreprendre pour aider et faciliter la compréhension et l'application de ce nouveau mode de développement durable.

Dans le cadre des différentes actions qui me furent confiées, j'ai eu l'occasion d'assister à des réunions de mise en place de documents d'urbanisme.

Ainsi je suis allé, suite à la demande d'une association membre du R.O.S.O., « Les amis du Martelois », à la réunion de présentation des orientations d'aménagement possibles du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), dans le cadre de la révision du PLU de Longueil-Annel. L'association en question était en recours contre cette révision de PLU à propos de la construction d'un lotissement de logement collectif à l'emplacement actuel d'un bois. Elle accuse la collectivité d'une mauvaise communication et d'une non considération de l'avis des citoyens.

J'ai donc assisté à la réunion, retenu et rapporté les points importants de celle-ci aux membres de l'association locale ainsi qu'aux membres du R.O.S.O. afin de trouver un vice dans la mise en place de ce PLU.

Je suis allé assister à la réunion publique de présentation du SCOT de l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne), intitulée « Décider aujourd'hui pour le Compiégnois de demain ». Lors de cette réunion, il a tout d'abord été présenté ce qu'est le SCOT, puis un bilan de l'agglomération de la région de Compiègne de nos jours et en une présentation du diagnostic réalisé par le bureau d'étude et donnant les grands thèmes pour le projet de territoire.

Cette réunion fut très informative et formative pour moi et ma présence a permis de faire remonter les informations et les remarques faites au cours de celle-ci à tous les membres de l'association du R.O.S.O.

J'ai également pu assister aux portes ouvertes de la société LAFARGE, sur le site de la carrière de granulat de Rivecourt. J'ai pu découvrir une présentation de la part du CPIE de l'Oise (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement), de la faune et de la flore étonnante de l'étang mitoyen du site, une visite du site d'exploitation de LAFARGE, ainsi qu'un exposé réalisé par un géologue et un paléontologue de la société.

Il m'a également été demandé de réaliser un annuaire regroupant les différentes associations de sauvegarde de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie au sein du département de l'Oise, ainsi qu'un annuaire des différents bureaux d'étude situés dans le département.

Une association membre du R.O.S.O. m'a également demandé d'intervenir et de réaliser une présentation du Grenelle aux différents membres de son association lors d'une assemblée générale de l'« Association de Protection et Sauvegarde d'Amblainville ».

III) Bilan des actions et continuité de la démarche

Mon stage s'étendant sur 3 mois, je suis, sur la plupart de mes missions, en cours d'élaboration, de mise en place ou de finalité.

Mais il est possible de faire d'ores et déjà un bilan des différentes actions entreprises depuis mon arrivée, que ce soit au niveau du R.O.S.O. ou de moi-même.

En ce qui concerne le R.O.S.O., on peut espérer que le publipostage sensibilisera un maximum de maires aux enjeux du Grenelle, et ce qui est sûr, c'est que le R.O.S.O. sortira grandit de cette action de communication qui les fera connaître auprès de toutes les collectivités territoriales. Parce que la prise de conscience des différents acteurs du développement de notre société est aujourd'hui une obligation et que ces acteurs se doivent de réaliser une remise en cause des méthodes et des techniques afin de désormais prendre en compte l'environnement qui nous entoure, de le protéger et le respecter.

Il reste encore la réalisation des fiches de bonnes pratiques, en espérant que celles-ci soient demandées par les maires eux-mêmes.

En ce qui concerne les affaires juridiques, malgré mes lacunes dans les domaines du droit environnemental et administratif ainsi que dans l'urbanisme (que je m'efforce de combler au fur et à mesure par des recherches personnelles ainsi que par des échanges avec les différents membres du R.O.S.O.), je suis convaincu que mes différentes actions (entretiens, comptages, visites sur site, ...), seront utiles à la bonne résolution de ces dossiers. Plus précisément au niveau de l'affaire impliquant la ville de Méru et à ce jour, on peut affirmer que le tribunal administratif a conclu sur la recevabilité de l'intervention du R.O.S.O. et au rejet de la requête de la société gérant l'ISDI (rejet de la requête d'annulation du droit à exploiter). Le jugement final devra être rendu d'ici une dizaine de jours.

L'affaire concernant le « Bois du Roi » est quant à elle, encore en cours d'investigation et j'ai à l'heure actuelle, rendez-vous avec plusieurs spécialistes (ornithologue, professeur d'écologie, ...), afin de bien cerner les différents enjeux en cause sur ce site.

En plus de la continuation de mes actions déjà entreprises, j'ai en prévision la participation à différentes réunions, manifestations notamment à la chambre d'agriculture, réunion de syndicat mixte au sujet de la mise en place d'un incinérateur, une rencontre avec 48 classes dans le cadre de la « Fête des éco-citoyens » organisée par le Parc Naturel Régional de l'Oise-Pays de France... A cela s'ajouteront encore d'autres participations diverses tout au long de mon stage m'enrichissant un peu plus à chaque fois.

Ces différentes actions ne peuvent que renforcer la reconnaissance du R.O.S.O. en tant qu'organisme d'intérêt public dans le domaine de l'environnement et conforter les positions déjà prises au sein des différentes commissions auxquelles il participe à l'heure actuelle.

Il est pour moi très important que les différentes actions entreprises par ces associations continuent de prospérer et de se multiplier, car il n'y aura pas de changement sans la sensibilisation et l'implication de tous les acteurs, du citoyen aux décideurs ; la communication se doit d'être transparente et continue.

Plus personnellement, je suis convaincu que ce stage m'a, et va continuer de m'apporter beaucoup sur la compréhension des différents mécanismes qui régissent notre système administratif ainsi que sur toute les différentes problématiques liées à l'environnement.

Mes différentes interventions ont su m'ouvrir les yeux et me faire découvrir les réalités qui touchent au monde si vaste de « l'Environnement ».

J'ai pu, grâce au R.O.S.O. participer à des réunions formelles Étatiques, telles que les réunions de mise en place de document d'urbanisme (SCOT, PLU). Mais j'ai également appris énormément sur les dispositions juridiques et réglementaires au niveau de l'urbanisme comme de l'environnement en général.